

Éducation, formation: programme Socrates, situation socio-économique des étudiants ERASMUS. Rapport 1997-1998

2000/2089(COS) - 06/09/2000 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport de M. Christopher HEATON-HARRIS (PPE-DE, RU) sur la situation socio-économique des étudiants ERASMUS, le Parlement européen regrette la lenteur avec laquelle le rapport de la Commission a été publié après l'adoption du programme SOCRATES II, entravant de ce fait, la prise en compte de certaines de ses conclusions dans l'adoption du programme. Il souhaite qu'à l'avenir des enquêtes analogues soient effectuées à intervalles plus réguliers et tout au moins avant l'évaluation à mi-parcours de SOCRATES II prévue pour 2004. Il demande explicitement la rédaction d'un rapport sur les raisons pour lesquelles tant d'étudiants de l'enseignement supérieur renâclent à introduire une candidature ERASMUS et que la Commission puisse élaborer des statistiques sur la fréquentation de ce programme. Constatant avec préoccupation que 57% des étudiants ERASMUS ont des problèmes financiers, il condamne toute forme de discrimination interne exercée dans les systèmes d'enseignement supérieur lors de la sélection des étudiants. Soulignant que SOCRATES II pourrait remédier à ces lacunes financières (octroi de soutiens financiers tenant compte de la situation socio-économique des étudiants), il constate que malgré tous les efforts déployés, les groupes les plus aisés continuent d'être privilégiés en ce qui concerne l'accès au programme et à l'enseignement supérieur en général. Il faut en particulier favoriser la participation de certains milieux culturels souvent exclus du programme et invite tant la Commission que les États membres à oeuvrer dans ce sens. Par ailleurs, le Parlement souhaite la multiplication des "helplines" pour venir en aide aux étudiants en difficulté et créer un site Web pour les étudiants ERASMUS portant sur les droits et les obligations des étudiants ainsi que les engagements des universités d'origine et de destination. Il invite la Commission à envisager dans le cadre de l'enveloppe budgétaire du programme, d'autres formes d'aides (réductions tarifaires sur les voyages, aides au logement,...) qui viendraient s'ajouter aux bourses ERASMUS pour en renforcer l'efficacité. Il insiste enfin pour que soient mises en oeuvre les mesures approuvées par le Conseil européen de Feira en vue de renforcer la promotion de la mobilité dans le domaine de l'éducation et de la formation par des mesures ciblées d'information et espère que les futures propositions du Commissaire en charge de ce dossier (prévues pour l'automne 2000) contribueront à rendre effectivement ERASMUS plus accessible à toutes les couches sociales.